

Motivations

Vous êtes intéressé(e) par :

Une formation professionnelle axée sur les techniques de gestion et de conduite d'une entreprise équestre ;

Une formation en alternance par apprentissage combinant travail en entreprise et formation au centre.

Conditions d'Admission

Vous êtes :

- Issu(e) d'une classe de 3ème ;
 - Titulaire d'un CAP ou BEP Agricole relevant d'un des secteurs professionnels : production agricole ou activités hippiques ;
 - Titulaire d'un diplôme ou titre de niveau V, sur avis dérogatoire ;
 - Elève ayant accompli au moins la scolarité complète d'une classe de 2nde GT ou professionnelle après positionnement, sur avis dérogatoire pour une entrée en 1ère (= 2ème année du contrat d'apprentissage) ;
- et
- Titulaire du galop 4 validé FFE (galop 6 si la durée du contrat d'apprentissage est réduite à 2 ans).

Vous devez avoir signé :

Un contrat d'apprentissage avec une entreprise hippique (établissement équestre, écurie de trop ou de galop, écurie de propriétaires...).

Vous devez nous envoyer le dossier de candidature intégralement complété, les copies de vos bulletins de notes (au moins les 2 premiers trimestres) et le justificatif du niveau de galop validé.

Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.



Débouchés et poursuites d'études

Bac Professionnel CGEH (Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique)



Insertion professionnelle

- > Responsable d'entreprise hippique
- > Responsable du piquet de chevaux
- > Responsable des déplacements du piquet de chevaux

Poursuite d'études

- > BTS Agricole
- > CS Education et Travail du Jeune Cheval
- > BP JEPS



Le Bac Pro CGEH est un diplôme de niveau IV du Ministère de l'Agriculture.

Il vise à former des responsables d'entreprise dans le secteur des courses hippiques ou le secteur des activités de loisirs et de compétition.

Compétences professionnelles clés de l'emploi type visé par le diplôme :

- **Pilotage de l'entreprise**
 - Prévision et suivi de trésorerie
 - Analyse des résultats techniques et économiques
 - Elaboration de projets
 - Prise de décisions d'ajustement ou de réalisation de projet
- **Mise en marché de prestations**
 - Prospection (nouveaux clients, nouvelles prestations)
 - Promotion des prestations
 - Communication avec la clientèle
 - Commercialisation de prestations
- **Organisation du travail**
 - Planification du travail
 - Encadrement de la main d'œuvre
- **Gestion de la cavalerie et des installations**
 - Conduite de l'alimentation et suivi des prairies
 - Surveillance et soins des équidés
 - Maintenance des bâtiments, installations et matériels
- **Travail des équidés**
 - Débourrage des jeunes équidés
 - Travail des équidés
 - Transport des équidés
 - Sorties en compétition et en courses

Il ouvre la possibilité de préparer un BEPA rénové « cavalier soigneur » en contrôle continu en cours de formation (CCF) (certification intermédiaire validable sur les deux premières années du BAC PRO) .

Organisation de l'enseignement

Le BAC PRO se déroule sur 3 ans* :

- > Une année de seconde professionnelle comportant 500 h de formation soit environ 14 à 15 semaines en centre.
- > Le cycle de 1ère et terminale professionnelles représente 1350 heures de formation sur deux années d'apprentissage soit environ 20 semaines par an en centre.

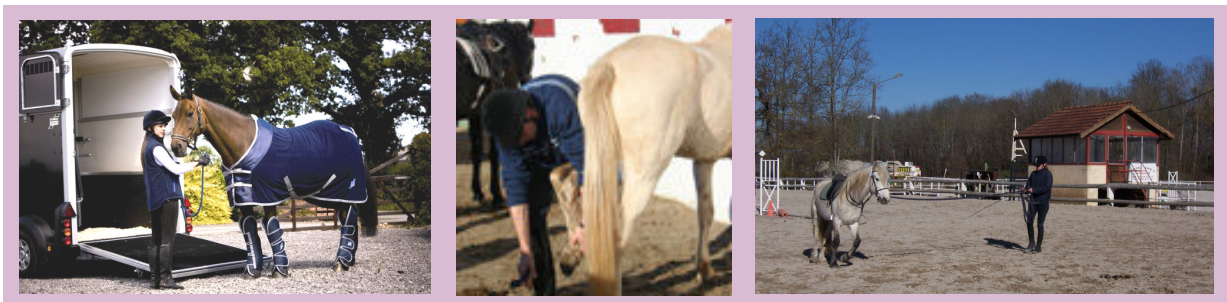
La formation en entreprise se déroule sur le reste du temps, déduction faite des 5 semaines de congés payés annuels.

Architecture de la formation

La formation est construite sous forme modulaire et comprend :

- > des modules d'enseignements généraux,
- > des modules d'enseignement professionnel,

* pour les jeunes issus de 3ème.
Cette durée peut être réduite à 2 ans en fonction de l'origine et du niveau scolaire du candidat.



Référentiel de diplôme

Enseignements obligatoires

Modules d'enseignements généraux

- MG 1 Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde
- MG 2 Langue et culture étrangères
- MG 3 Motricité, santé et socialisation par la pratique d'activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi
- MG 4 Culture scientifique et technologique

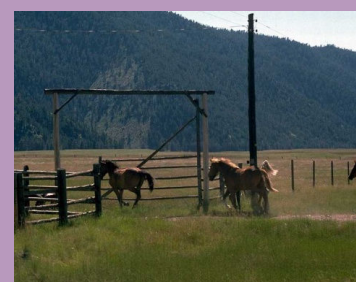
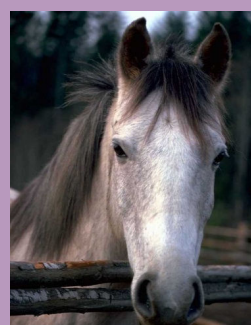
Modules d'enseignement professionnel

- MP 1 Pilotage de l'entreprise hippique
- MP 2 La filière équine
- MP 3 Gestion de l'Entreprise hippique
- MP 4 Zootechnie hippologie
- MP 5 Gestion d'une cavalerie et des prairies associées
- MP 6 Travail du cheval
- MP 7 Choix et utilisation des équipements, bâtiments et installations associées à l'entreprise hippique

Module d'Adaptation Professionnelle (MAP)

Le ou les Modules d'Adaptation Professionnelle sont élaborés par l'établissement avec pour objectif :

- De permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement,
- D'ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités des entreprises, des fonctions et des modalités de conduite, de gestion et de commercialisation.



Bac professionnel

CGEH

Baccalauréat Professionnel

Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique

Obtention du diplôme

Bac Professionnel CGEH (Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique)

Double mode d'évaluation

Contrôle en cours de formation

52,5 %

Epreuve E1	Langue française, compréhension du monde MG1	Coef 1
Epreuve E2	Langue étrangère MG2	Coef 1
Epreuve E3	Activités physiques et sportive MG3	Coef 1
Epreuve E4	Sciences et technologie MG4 (Informatique, Biologie, sc. Physiques)	Coef 2,5
Epreuve E7	Pratiques professionnelles MP 5, 6, 7 et MAP	Coef 5

Epreuves ponctuelles terminales

47,5 %

Epreuve E1	Langue française, compréhension du monde Français Histoire-géographie	Coef 2 Coef 1
Epreuve E4	Sciences et technologie Mathématiques	Coef 1,5
Epreuve E5	Choix techniques Zootechnie/Hippologie	Coef 2
Epreuve E6	Pilotage de l'entreprise Rapport de stage	Coef 3